REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Hommages à Marc DURAND

2009

LES RECONSTRUCTIONS FLAMBOYANTES DE SAINT-NICOLAS DE RARAY (OISE)

Julie AYCARD*

Mon premier contact avec Marc fut téléphonique : il répondait ainsi à une lettre dans laquelle je présentais mes études et lui témoignais l'intérêt que je portais à sa connaissance historique et archéologique du Valois et du Senlentois. Il s'est depuis toujours porté volontaire pour m'aider dans mes recherches. Notre première rencontre avait pour cadre l'église Saint-Nicolas de Raray. Qu'il voit dans cet article l'expression d'une amitié sincère.

L'étude de l'église Saint-Nicolas de Raray (1) s'insère dans la lignée des monographies de petits édifices qui forment le socle de toutes les études comparatives à la base de l'histoire de l'art. Ces études actuellement trop rares pour l'époque flamboyante ne permettent pas, ou difficilement, de poser des conclusions sur le vocabulaire architectural, ses déplacements et son évolution tant au niveau local, que régional et national. Par la description du vocabulaire, de l'élévation et le rappel des connaissances liées à la seigneurie de Raray, cet article vise donc à placer un nouveau jalon dans l'analyse et la datation des monuments religieux du sud de l'Oise.

L'église se compose d'une nef à trois vaisseaux et d'un chœur à fond plat bordé de deux chapelles. Sur le flanc sud, le clocher s'élève au-dessus de la chapelle (fig. 1). Une tourelle d'escalier, située dans le bas-côté sud, permet d'accéder aux combles et au clocher.

Dans le chœur et l'abside, l'architecture est réduite à sa plus simple expression. Les voûtes d'ogives quadripartites pénètrent dans le mur, reposent sur des culots ou, aux angles orientaux de l'abside, sont soutenues par des demi-colonnes. Les ogives sont formées d'un filet à listel encadré de deux larges gorges. Sur le côté sud, le clocher est épaulé par des contreforts en retour d'équerre aux angles de la tour. Les blocs en pierre de taille appareillés avec soin de ces contreforts se différencient des moellons noyés

Fig. 1 - Vue du flanc sud.

Fig. 2 - Façade orientale du clocher.

de mortier du mur du premier niveau de la tour. La chambre des cloches est annoncée par un bandeau sculpté de pointes de diamant qui se continue sur les contreforts. Sur chaque face, s'ouvrent trois arcades cintrées dont l'archivolte est une frise de pointes de diamant. Des modillons soutiennent la corniche et les pignons en bâtière qui ferment le toit (fig. 2).

* Doctorante à l'université Amiens - Jules Verne.

1 - Cet article s'inspire en partie de mes recherches de thèse sur *Les chantiers flamboyants de la cathédrale de Senlis.*

Fig. 3 - Vue générale.

Fig. 4 - Vue du bas-côté sud.

La nef adopte une élévation en halle-basilique. Elle possède donc deux niveaux d'élévation : grandes arcades et mur gouttereau aveugle (fig. 3). L'élévation est soutenue par des piles à huit ondulations élevées sur un socle carré qui devient octogonal après 40 cm (fig. 4). Les angles abattus sont décorés de doucines. La base douci,ée est montée sur une plinthe (fig. 5). Les grandes arcades se composent d'un tore déprimé à listel encadré de deux larges gorges dont la concavité est séparée en deux par une baguette ronde (fig. 6). Au-dessus du premier niveau, se trouve un mur gouttereau aveugle d'environ 3,5 m de haut. Vers le vaisseau central, des chapiteaux, réduits à de simple frises, soutiennent des demi-colonnes qui montent jusqu'aux retombées des voûtes d'ogives, dont les nervures sont profilées de deux larges gorges formant un filet et jointes par un listel (fig. 7).

Fig. 5 - Base de la première pile nord.

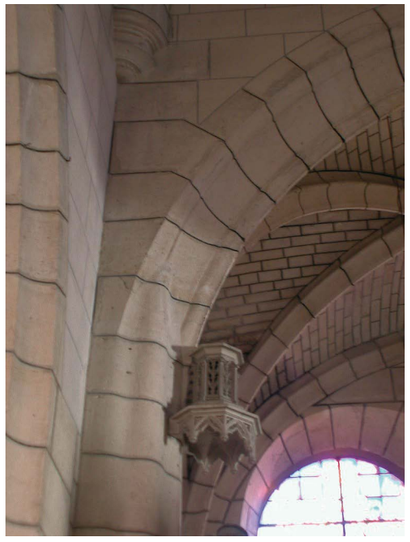

Fig. 6 - Grande arcade du bas-côté nord.

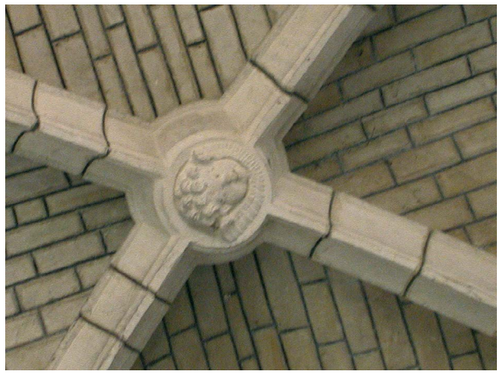

Fig. 7 - Voûte du bas-côté nord.

Fig. 8 - Arc boutant dans le comble du bas-côté sud.

Fig. 9 - Portail occidental.

La partie supérieure du vaisseau est contrebutée par des arcs-boutants dissimulés dans les combles tandis qu'à l'extérieur des contreforts droits à glacis sommital épaulent les murs des bas-côtés (fig. 8).

A l'ouest, la façade a été séparée en trois parties par deux contreforts droits à glacis sommital et à larmiers. La partie centrale offre au regard un portail richement orné (fig. 9). La porte en arc surbaissé comporte trois voussures sculptées. La première qui suit les contours de la porte accueille une frise continue de sarments de vigne. Un écu en marque le centre. La seconde voussure se décolle du mur pour adopter une forme d'accolade. Des départs de trilobes rampants à pendants y sont encore accrochés. La troisième voussure, en accolade elle aussi, est sculptée de petits groupes végétaux séparés. L'archivolte, décorée de feuilles naturalistes recourbées, mène le regard vers une niche protégée d'un dais architecturé qui s'étire, à la manière d'un gâble, devant une baie. Le portail est encadré de deux autres niches sculptées au-dessus de petites bases. La paroi est décorée d'une série d'arcatures cintrées par des gâbles remplis de délicats soufflets et de mouchettes. Un bandeau de motifs végétaux et de rubans sépare le portail de la baie supérieure. Celle-ci se divise en trois lancettes surmontées d'un tympan ouvragé de remplages flamboyants à soufflets et mouchettes.

Cette description permet sans aucun doute de placer la reconstruction de la nef et de la façade de Saint-Nicolas de Raray dans le grand mouvement reconstructeur que connut l'époque flamboyante entre 1475 et 1540. Néanmoins, l'analyse architecturale permettra d'affiner cette datation.

ANALYSE ARCHITECTURALE

La pile ondulée à six ondulations est rare dans le Valois. En majorité les édifices construits entre Senlis et Crépy-en-Valois adoptent une pile ondulée à quatre ondulations. Ainsi, à Saint-Germain de Montlévêque, les piles à quatre ondulations sont posées sur un soubassement octogonal et possèdent toutes le même schéma de construction : quatre demi-colonnes, noyées dans la maçonnerie, sont disposées vers les quatre points cardinaux. Elles sont liées entre elles par des accolades qui créent l'ondulation et dont l'arête rythme les entrecolonnements. Elles sont dressées sur un haut socle octogonal à quatre faces qui individualise les colonnettes par rapport au noyau dont le soubassement s'arrête plus bas. Les bases à quatre faces en doucine renversée sont arrêtées par un glacis en talon et séparées du soubassement par une rainure profonde.

À Saint-Martin de Versigny, les piles ondulées sont dressées sur des socles octogonaux de plus d'un mètre. Des bases décagonales, de 45 cm de haut, terminées par une moulure en doucine séparent les piles de ces socles. Elles servent à souligner et individualiser chaque ondulation de la pile. À Notre-Dame d'Eve, les piles sont toujours construites sur le même schéma. Celles du transept de Notre-Dame de Senlis, érigées vers 1530, sont vraisemblablement à la source de ces constructions. Leur particularité réside dans leur asymétrie qui tient au fait qu'elles ne s'inscrivent pas dans un cercle mais dans un ovale. Cette forme inhabituelle leur a été conférée par l'utilisation de deux cercles de diamètres différents. Les quatre demi-colonnes, disposées vers les quatre points cardinaux et noyées dans la maçonnerie, sont toutes construites sur un cercle dont le diamètre mesure 0,30 m. Les piles biaises est-ouest sont disposées autour d'un noyau de 1,20 m de diamètre, tandis que leurs homologues nord-sud se trouvent sur un cercle de 0,70 m. Elles sont liées entre elles par des accolades dont l'arête rythme les entrecolonnements (2). À côté de ces constructions paroissiales à la parenté évidente avec la cathédrale de Senlis d'autres édifices adoptent des piles à quatre ondulations bâties sur des schémas de constructions différents. Il en va ainsi des piles de Baron dont la forme cruciforme est inusitée dans la région.

La pile à ondulations multiples est, en revanche, un support particulièrement apprécié de Martin Chambiges. Elle est fréquemment reprise dans les

2 - Stephen Murray, 1989, fig. 178 et Julie Aycard, à paraître.

régions où il a travaillé. Ainsi, à Beauvais, vers 1530, dans le transept de la cathédrale Saint-Pierre et dans le chœur de l'église Saint-Etienne, les supports sont formés de huit demi-colonnes : les quatre principales sont orientées et les quatre secondaires sont biaises. Les demi-colonnes principales sont toutes élevées autour d'un noyau de 2,35 m diamètre pour les petites piles du transept de Saint-Pierre (3) et de 1,70 m de diamètre pour les piles des grandes arcades de Saint-Etienne (4).

La formule adoptée pour les piles de Raray est très originale car l'utilisation de six colonnettes empêche d'opposer l'orientation nord-sud et biaise. Les piles ont donc deux colonnettes orientées nord-sud et quatre regardant vers l'est et l'ouest. Cette solution résulte d'un mélange entre les piles monumentales à ondulations multiples de Martin Chambiges et les supports simplifiés de son fils Pierre. En outre, les bâtisseurs ont fait le choix de séparer les piles ondulées des demi-colonnes engagées sur le mur gouttereau au lieu de laisser les ondulations glisser jusqu'aux voûtes comme c'est le cas dans la totalité des édifices de l'ancien diocèse de Senlis. L'utilisation d'un chapiteau sur la moitié de la surface rappelle les piles bi-partites du double bas-côté nord de la cathédrale Notre-Dame de Senlis. Ce bas-côté extérieur, érigé vers 1540-1545 selon les plans de Pierre Chambiges, s'adapte aux contraintes de l'architecture du XIIe siècle. À Raray, la reconstruction totale de la nef affranchissait les bâtisseurs de ces contraintes potentielles. Dès lors, il semble préférable d'interpréter ce détail architectural comme une citation et non comme une influence des régions lointaines qui remettent le chapiteau à l'honneur.

Les piles inédites soutiennent une halle-basilique. Ce modèle architectural est le plus répandu dans le diocèse. Il se développe autant dans le centre urbain de Senlis que dans les paroisses rurales. Il s'apparente au groupe des « nefs à étage sombre » (5) mais se différencie des églises-halles ou des halles à vaisseaux échelonnés (6). Les églises-halles se caractérisent par trois vaisseaux de même hauteur qui n'ont qu'un seul niveau d'élévation éclairé latéralement. Dans les églises-halles à vaisseaux échelonnés, le vaisseau central est pourvu d'un mur gouttereau réduit à un simple ajout de maçonnerie extradossant les grandes arcades. Dans les halles-basiliques, la nef a deux niveaux d'élévation mais les fenêtres qui devraient normalement éclairer l'édifice sont remplacées par un mur gouttereau aveugle qui, par son importance esthétique et sa hauteur, devient un niveau propre à cette architecture ; l'éclairage se fait alors par les baies percées sur les murs latéraux des bas-côtés et le niveau supérieur du vaisseau central n'est éclairé que par les baies de l'abside. Les halles-basiliques résultent donc d'un compromis entre la structure basilicale et la halle.

Il a longtemps été mis en avant le fait que l'engouement pour les églises-halles à la fin du Moyen Âge (7) découlait de leur structure très économique puisque dans ces édifices, les poussées d'une voûte sont contrebutées par celles de la voûte voisine (8). Les trois vaisseaux d'égale hauteur s'épaulent donc l'un l'autre ce qui réduit considérablement les problèmes statiques et évite d'avoir recours à un contrebutement. Dans les églises-halles à vaisseaux échelonnés, le mur gouttereau est un simple croissant de maçonnerie extradossant les grandes arcades dont la surélévation n'est pas assez grande pour mettre en danger la stabilité de l'édifice. En revanche, dans les halles-basiliques, le mur gouttereau forme un niveau aussi important que celui des fenêtres hautes qu'il remplace. Pouvant atteindre plus de 5 m de hauteur, il devient une faille dans la stabilité de l'édifice. Les constructeurs ont donc fréquemment jeté des arcs-boutants sous les combles des collatéraux.

Tous les édifices à vaisseau central surélevé et sombre ne sont cependant pas pourvus d'arcs-boutants. Leur existence semble être subordonnée à la hauteur du mur gouttereau qui lorsqu'il atteint ou dépasse quatre mètres, comme à Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Baron, est contrebuté tandis que lorsqu'il avoisine les deux mètres comme à Notre-Dame d'Othis ou Saint-Martin de Feigneux, ne l'est pas. La découverte de ces arcs-boutants sous les combles permet de s'assurer que les constructeurs de

3 - Stephen Murray, 1989, fig. 28.

4 - Stephen Murray, 1989, fig. 150.

5 - Eugène Lefèvre-Pontalis, 1922, p. 257-309. Cet article pèche toutefois par une confusion induite par l'utilisation du terme générique d'église à nef obscure. Les églises-halles, objets essentiels de son étude, et les églises à vaisseau central surélevé et aveugle sont donc étudiées sous le même angle. Or, en associant aux *Hallenkirchen* wesphaliennes et aux *Hallekerken* des Flandres comme Saint-Maurice de Lille, les églises de Baron, Chevrières, Pont-Saint-Maxence et de Saint-Pierre de Senlis, Lefèvre-Pontalis commet une erreur car la conception des volumes et les problèmes structurels en découlant chez les unes et les autres sont différents.

6 - Cette expression est la traduction du mot *Stufenhallen* opérée par Sylvain Bertoldi dans son étude sur l'ancien diocèse de Toul. Pierre Sesmat, dans son résumé bibliographique (dans *Bulletin Monumental*, 1994, p. 380-382) de la thèse de Rosita Nenno (1988) proposait, quant à lui, la traduction d'églises-halles à degrés. Pour la définition et les problèmes liés au vocabulaire des diverses formes d'église-halle voir Pierre Sesmat, 2005, p. 3-24.

7 - Sur cet engouement voir Pierre Sesmat, 2005, p. 51-56.

8 - Lefèvre-Pontalis (1922, p. 257) écrivait déjà que les nefs sans fenêtres connurent une grande postérité parce qu'elles « permettaient d'éviter la construction d'arcs-boutants ».

la fin du Moyen Âge sont consciencieux. Pourtant, le cas de Notre-Dame d'Eve soulève la question de l'utilité réelle de ces arcs. En effet, dans cette église, les arcs-boutants ne sont lancés que dans le bas-côté sud car celui du nord est trop étroit pour pouvoir effectuer la même opération. Si ces arcs ont une véritable utilité statique n'a-t-il pas été imprudent de n'en disposer que d'un seul côté ? Il est donc légitime de se demander s'ils étaient considérés comme de véritables contrebutements ou comme une simple précaution « au cas où » ? (9)

Cette esthétique du vaisseau sombre se retrouve dans une vingtaine d'églises situées autour de la ville épiscopale, et dans dix-sept d'entre elles le mur gouttereau est suffisamment haut pour y placer des fenêtres. Il est donc étonnant que ces édifices refusent les nefs à éclairage direct qui sont courantes dans l'Oise depuis le XIe siècle, ainsi qu'en témoignent les églises d'Agnetz, d'Abbecourt, de Rhuis, de Saint-Quentin-des-Prés, de Saint-Aubin-sur-Erquery, d'Ansacq ; cette formule se perpétue jusqu'au XIIe siècle avec les églises de la maladrerie Saint-Lazare de Beauvais, de Rhuis, de Villers-Saint-Paul, de Glaignes, de Saintines ou l'abbatiale de Morienval. Le senlentois est donc une région majoritairement acquise à l'éclairage direct du vaisseau central dans laquelle une esthétique antithétique va connaître un grand engouement à l'époque flamboyante.

L'ampleur du phénomène est surtout perceptible dans les cas où le niveau sombre est créé par l'obturation d'anciennes fenêtres hautes. Ainsi, dans le comble sud de la nef de l'église de Borest, dont le chœur date du XIIIe siècle, une baie, aujourd'hui murée, subsiste encore et témoigne de l'éclairement direct de la nef en partie supérieure. De même, les oculi, percés au XIIIe siècle dans le chœur de Saint-Pierre de Senlis, sont obstrués au XVIe siècle (10). La nef de l'église Saint-Denis de Ver-sur-Launette est un autre exemple où les baies ont été fermées lors de l'agrandissement du bas-côté sud et de la mise en place d'une toiture qui engloba nef et collatéral sous un seul pan. À Notre-Dame d'Eve, les grandes et larges baies du XIIIe siècle furent occultées lors de la construction du bas-côté sud au XVIe siècle (11). Sur la rive nord de l'Automne, rivière-frontière entre les diocèses de Senlis et de Soissons, l'église Saint-Rémy d'Orrouy avait au XIIe siècle une nef à fenêtres hautes qui furent aveuglées lors de la reconstruction et de la surélévation des bas-côtés au XVIe siècle (12) ; le même phénomène est identifiable à Saint-Martin de Bonneuil-en-Valois.

9 - D'autant que l'architecture gothique a, de nombreuses fois, démontré que les basiliques n'ont pas toutes besoin d'être contrebutées. Voir Pierre Sesmat, 2005, p. 22.

10 - Marc Durand *et alii*, 1995, p. 24-71. Ceci est visible sur le mur gouttereau sud.

11 - Christiane Schmuckle-Mollard, 1981.

Cette formule originale connaît durant le premier quart du XVIe siècle un véritable engouement qui pousse maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre à aveugler les fenêtres existantes. Le mouvement s'amorce sans doute lors de la reconstruction de l'église Saint-Pierre de Senlis vers 1460 (13). La formule connaît ensuite une certaine postérité dans l'église de La-Chapelle-en-Serval reconstruite vers 1580 (14), dans la nef de Villers-Saint-Frambourg après 1530-1540, dans l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Goussainville(Val-d'Oise) vers 1550-1560 (15), de Roissy-en-France (Val-d'Oise) vers 1570 (16) et de Saint-Leu-Saint-Gilles de Chennevrières-les-Louvres (Val-d'Oise) vers 1550 (17). Ces exemples typiques de l'architecture de la première Renaissance, voire de la seconde période de ce mouvement, démontrent que les maîtres d'œuvre ont alors parfaitement intégré une esthétique flamboyante.

L'esthétique qui caractérise l'architecture de la partie occidentale de l'ancien diocèse de Senlis semble être un compromis entre les élévations parisiennes et les solutions champenoises ou picardes. En effet, à Paris, les constructeurs privilégient des vaisseaux à deux niveaux d'élévation dans lesquels les fenêtres hautes occupent la plus belle part. Cette esthétique a conquis la vallée de la Seine et plusieurs monuments normands et du Vexin français. En Champagne, si les églises urbaines sont surtout touchées par l'influence parisienne, celles des campagnes préfèrent la halle comme à Pont-Sainte-Marie, à Saint-Savine (18) ou les vaisseaux échelonnés comme à Saint-André des Vergers. La Picardie, au centre de deux influences, a peut-être pris un parti intermédiaire avec l'utilisation massive des halles-basiliques qui se retrouvent, entre autres exemples, à Davenescourt, à Hangest-en-Sancerre, à Bray-sur-Somme, à Caix, à Harbonnières, à Herleville, à Roye, ainsi qu'à Montdidier (19).

12 - Philippe Bonnet-Laborderie, 1996, p. 23.

13 - Julie Aycard, 2002-2003, p. 106-123.

14 - Deux dates sont apposées sur les voûtes de cette église : celle de 1581, dans le bas-côté sud, qui au vu du vocabulaire architectural doit correspondre à l'édification de l'église, et celle de 1685, dans la nef, qui rappelle probablement une réfection des voûtes.

15 - Un des contreforts de la nef porte la date de 1559. Christian Olivereau & Dominique Hervier, 1998, p. 25.

16 - La date de 1574 est gravée sur un contrefort du chœur. Christian Olivereau & Dominique Hervier, 1998, p. 26.

17 - Christian Olivereau & Dominique Hervier, 1998, p. 26-27.

18 - Roland Sanfaçon, 1971, p. 132.

19 - Cette énumération ne doit pour autant faire oublier que la Thiérache a plus volontiers accepté la formule de la halle comme à Notre-Dame de Vervins et Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Guise.

Mais, si la situation géographique de Senlis, et de l'Oise en général, permet de comprendre que les constructeurs ont amalgamé deux esthétiques opposées venant de la région parisienne d'une part et de la Champagne d'autre part, l'engouement pour cette structure qui offre tous les inconvénients techniques de la basilique sans en avoir les avantages reste obscur. En effet, le recours à la halle-basilique est surprenant en regard de l'opposition généralement admise entre « renoncer à l'éclairage direct par mesure de prudence et d'économie ou percer des fenêtres hautes pour faire pénétrer la lumière dans le vaisseau central » (20). Cette structure naît probablement de l'attachement à la forme basilicale tout en voulant inclure une nouveauté par la présence d'un éclairage uniquement latéral.

Enfin, à l'extérieur, le traitement du portail occidental est aussi une référence au style de Martin Chambiges. Les trilobes enserrés dans des lignes verticales furent mis à l'honneur par l'architecte sur les façades du transept de Saint-Etienne de Sens, sur la façade occidentale de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Troyes et sur le transept de Saint-Pierre de Beauvais tout comme les trilobes rampants sur les voussures (21). Le décor de la façade de Raray est une citation des portails de Martin Chambiges. Cette entrée se situe donc dans la mouvance des créations architecturales de Martin Chambiges comme le portail de Saint-Pierre de Senlis en 1515 (22), ou ceux d'Allonne, de Maignelay, de Verberie ou de Marissel, bâti en 1564 par Antoine Cheniot (23). Néanmoins, la taille réduite du portail de Raray n'a pas permis de répéter la formule *in extenso*. La porte unique ainsi que l'absence de trumeau et de tympan, ajouré ou non, éloignent la façade de la petite église de ses grands modèles.

L'église Saint-Nicolas de Raray combine donc des influences locales et d'autres plus lointaines. Ces références esthétiques situent la reconstruction de la petite église dans les années 1540.

Au-delà des formes architecturales, la dichotomie qui existe entre le traitement frustre du chœur et celui de la nef peut servir d'indication dans l'attribution de la reconstruction flamboyante. En effet, les murs du chœur sont nus et les retombées des voûtes y pénètrent directement tandis que la nef d'une hauteur double de celle du sanctuaire, possèdent des piles à six ondulations, des dais protégeant encore des statues.

Ce traitement antithétique des deux volumes est contraire à la pratique architecturale qui se rencontre dans la grande majorité des édifices de culte paroissiaux et campagnard. En général, les chœurs des églises paroissiales sont plus ornés que les nefs grâce à l'intervention financière des grands décimateurs qui, à Raray, étaient les chanoines de Notre-Dame de Senlis (24). Les nefs qui étaient à la charge des paroissiens sont souvent plus pauvres et dépouillées. De manière inattendue, la nef a donc ici bénéficié d'un traitement privilégié qui peut indiquer un financement important sans doute hors de portée des paroissiens de Raray. La reconstruction de la nef doit donc être mise au crédit des seigneurs locaux.

La longue liste des seigneurs de Raray et de leurs possessions est bien connue grâce à la préservation des archives seigneuriales (25). Durant le XVIe siècle, la famille de Ligny tient le fief de Raray ; quatre de ces représentants se succèdent : Jean, Claude, Adrien et Méry.

Jean de Ligny obtient Raray, appartenant alors à Jacques de Ghistelles, en échange du fief de Deligny en 1464 (26). Jean vient des Flandres et s'établit à Raray sur les conseils de sa parente, abbesse de Saint-Jean-aux-Bois (27). Son fils, Claude de Ligny, est capitaine de Pont-Saine-Maxence. A sa suite, Adrien de Ligny est seigneur d'Houdancourt, Péroy-les-Gombries, Bazicourt et capitaine de Mézières. Il détient la seigneurie de 1515 à 1552. Son successeur, son fils Méry meurt en 1669.

L'hypothèse d'une participation financière des seigneurs à la reconstruction de l'église est appuyée par deux faits. Premièrement, les multiples dénombrements ne mentionnent aucune chapelle ni aucun oratoire à l'intérieur de la demeure seigneuriale. L'église paroissiale est donc le lieu privilégié de l'exercice du culte divin des tenants du fief de Raray. Deuxièmement, l'église était nécropole seigneuriale. Jean de Ligny, mort en 1500, et sa femme Denise de la Fontaine étaient enterrés dans « le mur de la chapelle Nostre-Dame », sans doute dans un enfeu aujourd'hui disparu (28). Claude de Ligny, mort en 1515, et son petit-fils Méry de Ligny sont ensevelis à droite du grand autel. Adrien de Ligny, mort en 1552, et sa femme Marie de Hallwin sont eux inhumés sous une voûte. Le chœur et les chapelles adjacentes sont donc le lieu privilégié des propriétaires de Raray pendant 120 ans.

Le monument est d'ailleurs enrichi par une verrière située devant le grand autel sur laquelle « il y a le portraict du roi Saint-Louis et devant la figure d'un abbé portant crosse. Au-dessoubs de la mitre, sont les armes de Ligny et au dessoubs est écrit : R.P. en Dieu messire Paul de Ligny, prieur de Saint-Louis et abbé de la Victoire a donné ceste vitre 1540 » (29). Paul de Ligny, fils de Claude et frère d'Adrien, n'est pas enterré à Raray. Néanmoins, il participe à l'effort familial d'embellissement de l'église. Son geste marque peut-être la fin d'un chantier de reconstruction. En effet, l'analyse architecturale a révélé les accointances que l'église a avec les édifices bâtis autour des années 1530-1540. Il est donc possible d'attribuer la paternité du projet de reconstruction de la nef à Adrien de Ligny, un seigneur soucieux des bâtiments dont il avait la charge puisqu'il fit aussi reconstruire le château en grande partie (30).

En reconstruisant la nef de la paroissiale, Adrien de Ligny a donc non seulement fait acte de bienfaisance en améliorant le lieu de culte paroissial qu'il inscrit dans le grand mouvement de reconstruction que connaît le sud de l'Oise dans les années 1515-1545 mais a aussi offert à sa famille un lieu d'inhumation plus conforme à son statut social. Sa réalisation est évidemment moins prestigieuse que les collégiales à vocation funéraire en vogue à la fin du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe siècle mais elle contribue vraisemblablement à asseoir le prestige du seigneur dans son fief. L'église perpétue donc le souvenir de la mémoire familiale et la gloire de la maison de Ligny (31).

L'architecture de Saint-Nicolas de Raray présente donc une synthèse des goûts architecturaux à l'époque où l'art flamboyant est omniprésent dans les monuments religieux du sud de l'Oise. Vers 1540, ses constructeurs ont revisité le support ainsi que le décor du portail plébiscités par Martin Chambiges et se sont inspirés de la cathédrale de Senlis en cours d'achèvement tout en préférant la halle-basilique, structure en vogue dans la région. Ainsi renouvelée, l'église paroissiale reconstruite par Adrien de Ligny devient le symbole de la puissance seigneuriale dans un petit village de l'Oise.

20 - Eugène Lefèvre-Pontalis, 1922, p. 17.

21 - À propos du style de Martin Chambiges et des jeux de lignes sur ses façades voir Florian Meunier, 2002.

22 - À propos de Saint-Pierre de Senlis voir Julie Aycard, 2002.

23 - Information donné par Florian Meunier au colloque de *L'art flamboyant dans l'Oise*, organisé par le Gemob, 2003, à paraître.

24 - Arch. Dép. Oise G 2289. En 1489, le chapitre de Senlis fait un bail à Martin et Antoine Sebert pour une année.

25 - Ces archives sont aujourd'hui en possession de la famille de La Bedoyère. Geneviève Mazel, 2001, p. 5-11.

26 - Arch. Dép. Oise, G 676. Geneviève Mazel, 2001, p. 6.

27 - Archives de Raray. Geneviève Mazel, 2001, p. 6.

28 - Marquis de Luppe, 1899-1901, p. 173.

29 - Marquis de Luppe, 1899-1901, p. 173. L'auteur précise que cette information provient d'une note généalogique conservée à la BnF et datant des premières années du XVIIe siècle.

30 - En 1550, un dénombrement de la seigneurie de Raray précise que le domaine comprend, entre autres choses, « une ferme, maison, cour, grange, estables, colombier, jardin située devant le chasteau rebâti en 1522 ». Arch de particulière. Geneviève Mazel, 1991, p. 8.

31 - À ce propos voir, Julien Noblet, 2003, p. 105-121 et 2005, p. 19-32.

BIBLIOGRAPHIE

AYCARD Julie (2002-2003) - « Saint-Pierre de Senlis à l'époque flamboyante », dans *Comptes Rendus et Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Senlis*, p. 106-123

BERTOLDI Sylvain (1995) - « L'architecture religieuse des XVe et XVIe siècles en Lorraine (Meurthe-et-Moselle et Vosges), flamboyant des villes, flamboyants des campagnes », dans *La Sauvegarde de l'Art Français*, cahier 8, p. 13-52

DURAND Marc *et alii (1995)* - « Les fouilles de l'ancienne église et du cimetière Saint-Pierre à Senlis », *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Senlis*, p. 24-71.

LEFEVRE-PONTALIS Eugène (1922) - « Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques », *Bulletin Monumental*, t. 81, p. 257-309

LUPPE Marquis de (1899-1901) - « Les seigneurs de Raray du XVe au XVIIIe siècle », dans *Bulletin du comité archéologique de Senlis*, p. 171-178.

MAZEL Geneviève (2001) - *Raray et son château*, Bulletin du GEMOB, bulletin n° 90-91.

MEUNIER Florian (2002) - « Les cathédrales flamboyantes de Martin et Pierre Chambiges », dans *Revue de l'art*, n° 138, p. 31-42.

MURRAY Stephen (1989) - *Beauvais Cathedral, Architecture of Transcendence*, Princeton, Princeton University Press.

NENNO Rosita (1988) - *Die spätgotischen Hallenkirchen in der Sudchampagne*, St. Ingbert, Röhrig, 279 p.; Zugl.: Saarbuchen, Univ., Diss, 1988. Résumé bibliographique de Pierre SESMAT, dans Bulletin Monumental,1994, t. 152-III, p. 380-382

NOBLET Julien (2003) - « Les collégiales castrales à vocation funéraire : l'affirmation d'un statut social par l'architecture ? » dans ESQUIEU Yves (éd.) - *Du gothique à la Renaissance. Architecture et décor en France (1470-1550)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 105-121.

NOBLET Julien (2005) - « Pour la gloire et le salut, les collégiales à vocation funéraires (1450-1550) » dans GUILLAUME Jean (dir.) - *Demeures d'éternité. Églises et chapelles funéraires aux XVe et XVIe siècles*, Paris, Picard, p. 19-32.

OLIVEREAU Christian & HERVIER Dominique, dir. (1998) - *Cantons de Luzarches, Gonesse et Goussainville en Pays-de-France*, coll° Images du patrimoine, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Inventaire général.

SANFAÇON Roland (1971) - *L'architecture flamboyante en France*, Laval-Québec, Presses universitaires de Laval.

SCHMUCKLE-MOLLARD Christiane (1981) - *L'église d'Eve*, thèse pour le concours d'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

SESMAT Pierre (2005) - « Les églises-halles : histoire d'un espace sacré (XIIe-XVIIIe siècles) », dans *Bulletin Monumental*, t. 163-1, p. 3-78